

Vente : AVOVENTES

ARRIVE LE

Audience du 12 février 2025

06 FEV. 2025

RG 23/00109

JEX - Saisies immobilières

DIRE RELATIF AUX DELAIS DE RECOURS

L'an Deux Mil Vingt-cinq et le 5 février

Au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, par devant Nous greffier soussigné,

A comparu Maître Betty WOLFF, Avocat au Barreau de VERSAILLES, 7, rue Jean Mermoz et du TRESOR PUBLIC, agissant par le Comptable du Pôle de Recouvrement Spécialisé des Yvelines, dont les bureaux sont 12, rue de l'Ecole des Postes à VERSAILLES

Laquelle pour compléter les renseignements figurant au cahier des conditions de ventes concernant le bien sis à ACHERES (78), 20 avenue du Général de Gaulle, informe les amateurs que :

- AVOVENTES ont déposé une demande d'aide juridictionnelle pour former un pourvoi en cassation à l'encontre du jugement rendu le 16 octobre 2024 ordonnant le report de la vente forcée en raison de la procédure d'appel en cours contre le jugement d'orientation.

Il sera précisé que par arrêt en date du 19 décembre 2024, la Cour d'appel de VERSAILLES a confirmé le jugement d'orientation du 21 juin 2024 en ce qu'il subroge le TRESOR PUBLIC dans les poursuites de saisies immobilières et ordonne la vente forcée du bien saisi.

- les délais de recours contre l'arrêt rendu le 19 décembre 2024 par la Cour d'appel de VERSAILLES n'auront pas expiré au jour de la vente.

Les amateurs en sont informés et en feront leur affaire personnelle sans recours possible contre le poursuivant.

Et elle a signé avec Nous, Greffier.

